
Réduction et détournement du flux de textiles

Dijon Métropole

40 avenue du Drapeau

21000 Dijon

[Voir le site internet](#)

Emilie Nourrin

enourrin@grand-dijon.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

La collectivité souhaite réduire le flux des textiles en privilégiant leur valorisation via des filières de réemploi et de recyclage. Des bornes textiles sont déjà implantées dans les déchèteries du Grand Dijon mais l'objectif est d'augmenter et d'homogénéiser les points de collecte sur le territoire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Quantitatifs :

- Diminuer le flux de textiles dans les ordures ménagères résiduelles
- Gisement d'évitement : 11 kg/hab/an
- Potentiel de réduction : 2,2 kg/hab/an par un changement de comportement de 20 % de la population

Qualitatifs :

- Sensibiliser la population aux enjeux de la filière des textiles et du réemploi

Résultats quantitatifs

- 22 communes sur les 24 possèdent des points de collecte (publics, privés et/ou locaux associatifs) en juin 2015

- 69 points de collecte (publics, privés et associatifs) sur le territoire en mars 2012, 94 points en juin 2015

- 5,17 kg/an/hab de textiles collectés en 2014 contre 4,74 kg/an/hab en 2010

- 98% de textiles collectés valorisés ou réemployés en 2014 contre 79% en 2010

Résultats qualitatifs

- Travail collaboratif avec les 7 associations du territoire :

* mutualisation des rebus : les associations du territoire les donnent à Emmaüs pour les valoriser,

* et création d'un outil de communication commun (modalités de collecte, points de collecte, enjeux du

réemploi...)

- Réemploi et valorisation des textiles
- Développement de l'activité économique locale

MISE EN OEUVRE

Planning

- Réunion avec les 7 associations du territoire afin de connaître leur fonctionnement et leur positionnement à propos de la mise en place de bornes supplémentaires. Validation de la mise en place des bornes et de la mutualisation des rebus via Emmaüs. Engagement de la collectivité de communiquer sur l'ensemble des points de collecte et les modalités d'apports des textiles dans un support de communication adapté (2008)
- Validation des emplacements des futures bornes avec les communes (Octobre 2011)
- Recensement des informations à faire apparaître dans l'outil de communication auprès des associations (Janvier 2012)
- Point avec le Relais Bourgogne sur le délai d'implantation des bornes, leur fonctionnement... (Février 2012)
- Signature d'une convention avec Eco-TLC (Février 2012)
- Réunion de validation de l'outil de communication avec les 7 associations et proposition d'actions lors de la SDD 2012 (mars 2012)
- Mise en place de 27 bornes fin mars 2012
- Communication pendant la SDD 2012 : portes ouvertes au sein des associations, stand tenu par le Relais Bourgogne, diffusion du support de communication... (Avril 2012)
- Campagne d'affichage bus 1 à 2 fois par an et mise à jour du guide en 2014.

Moyens humains

0,13 ETP (équipe projet et partenaires) de septembre 2011 à août 2012

Moyens financiers

12 870 € (moyens humains + communication) de septembre 2011 à août 2012

Moyens techniques

Les associations du réemploi de textiles et Eco-TLC

Partenaires mobilisés

- Les 7 associations du territoire (A.P.F., Emmaüs, Le relais Bourgogne, Le Secours Catholique, Le Secours Populaire, la Croix Rouge et la S.D.A.T.)
- Les communes du Grand Dijon

- Le service communication
- Le service environnement
- Les ambassadeurs du tri
- l'ADEME

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Opération facilement reproductible

Difficultés rencontrées

Collaboration de l'ensemble des associations du territoire dans la mise en place de l'action et la mutualisation des rebus

Recommandations éventuelles

Bien définir l'emplacement des bornes (visite de terrain avec l'association qui les met en place) en collaboration avec les communes

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) | COOPERATION LOCALE | INVESTISSEMENT | TEXTILE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Frédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr

Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté